



Documents à fournir pour une demande de duplicata

Attention : Vous devez **OBLIGATOIREMENT** nous envoyer par **COURRIER EN LETTRE SUIVIE** à l'adresse ci-dessous les **documents** indiqués dans cette liste. **Tout dossier incomplet ou non reçu ne pourra être traité.**



Immat'Online, 101 Avenue du Général de Gaulle, 94320 Thiais

N° de commande :

Nom prénom :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES	PRECISIONS
Déclaration de perte (en cas de PERTE UNIQUEMENT) (COPIE)	(CLIQUER ICI POUR TELECHARGER LE CERFA n° 13753*04) . En cas de PERTE uniquement . Attention : si le certificat d'immatriculation mentionne des co-titulaires la déclaration de perte doit être signée par l'ensemble des titulaires. Gardez-en une copie pour justifier de la perte de votre carte grise en cas de contrôle de police ou de gendarmerie.
Déclaration de VOL (en cas de VOL UNIQUEMENT) (COPIE)	En cas de VOL uniquement . La déclaration de vol doit être établie par un service de police ou de gendarmerie. Attention : si le certificat d'immatriculation mentionne des co-titulaires la déclaration de vol doit être signée par l'ensemble des titulaires.
Demande d'immatriculation (ORIGINALE)	(CLIQUER ICI POUR TELECHARGER LE CERFA n°13750*05) Signée par le titulaire et le co-titulaire le cas échéant. L'adresse qui y figure doit être IDENTIQUE à celle de votre justificatif de domicile.
Mandat d'immatriculation (ORIGINAL)	(CLIQUER ICI POUR TELECHARGER LE CERFA n°13757*03) . Ce document donne l'autorisation à Immat'Online d'effectuer vos démarches d'immatriculation à votre place.
Permis de conduire (PHOTOCOPIE)	En cours de validité et correspondant à la catégorie du véhicule concerné. Attention : En cas de co-titulaire , fournir également son permis de conduire
Pièce d'identité (PHOTOCOPIE)	Carte nationale d'identité française ou européenne, carte de résident ou titre de séjour, ou passeport en cours de validité
Justificatif de domicile (PHOTOCOPIE)	Facture de moins de 6 mois aux NOM, PRENOM et ADRESSE du titulaire principal (EDF, GDF, téléphone fixe, portable, avis d'imposition ou attestation d'assurance du logement). <ul style="list-style-type: none"> ➤ En cas d'hébergement, 4 documents à fournir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ une attestation sur l'honneur de l'hébergeant (télécharger notre modèle d'attestation en cliquant ICI). Retrouvez-le aussi dans le KIT DEMARCHE CHANGEMENT DE TITULAIRE) ▪ un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant ▪ une photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant ▪ L'adresse doit correspondre à celle renseignée sur la demande d'immatriculation. ➤ Société/Personnes Morales Extrait K Bis, L Bis de moins de 2 ans ou récépissé de déclaration des statuts pour les associations. (remplace le justificatif de domicile)
Assurance du véhicule (PHOTOCOPIE)	Carte verte d'assurance du véhicule en cours de validité .
Contrôle technique (PHOTOCOPIE DU PROCES-VERBAL DE VISITE TECHNIQUE)	Concerne uniquement les voitures de plus de 4 ans et les camions . Il doit être en cours de validité et dater de moins de 2 ans . L'ancienneté du contrôle se mesure à partir de la date à laquelle a été faite la visite de contrôle technique . Si votre contrôle technique est expiré, vous devez faire passer une nouvelle visite technique à votre véhicule. Cette date est aussi indiquée sur votre certificat d'immatriculation (vous reporter au champ X.1 de votre carte grise.